Reims, le 8 décembre 2021

Madame, Monsieur *(votre nom prénom)*

à

Mesdames et Messieurs les Député.e.s

de l’académie de Reims

**Objet : Courrier concernant l’article 41, de la Loi 3DS sur l’autorité fonctionnelle.**

Mesdames les Députées, Messieurs les Députés,

Après le rejet par les Sénateurs de l’article 41 de la Loi 3DS introduisant l’expérimentation d’un pouvoir d’instruction des collectivités territoriales sous couvert du chef d’établissement, vous examinez à nouveau le projet de cette Loi.

En effet, alors que jusqu’à présent, les adjointes et adjoints gestionnaires des EPLE sont sous l’autorité exclusive de leurs chef.fe.s d’établissement, un amendement gouvernemental les placeraient sous « l’autorité fonctionnelle » des Collectivités de rattachement tout en restant sous « l’autorité hiérarchique » de l’Etat.

Pour le personnel que je suis à savoir (adjoint.e gestionnaire / personnel administratif / *autre*) ceci est néfaste et inenvisageable au bon fonctionnement des EPLE. Cette double autorité va totalement déstabiliser les collèges et les lycées.

Un [communiqué de presse](http://www.aeti-ac-reims.com/2021/12/communique-de-presse-a-i-unsa-snpden-unsa-et-unsa-education.html) des Organisations Syndicales de l’académie de Reims majoritaires sur les corps de personnels impactés a été diffusé le 07/12/2021.

En tant que (adjoint.e gestionnaire / personnel administratif / *autre*) et depuis le 3 décembre 2021, date à laquelle a été publiée cet amendement, je le réprouve et je vous exprime ma désapprobation et ma colère.

Pour ma part, la réponse à l’amélioration des liens entre les collectivités et les EPLE passe par l’utilisation de la convention tripartite mais en aucune façon par l’instauration d’une autorité fonctionnelle. *(à ajouter selon vous)*

Je vous demande donc de ne pas voter cet amendement qui n'apportera que déstabilisation dans les établissements. Les chef.fe.s d'établissements et leurs équipes ont toujours assumé et démontré leurs sens des responsabilités envers l'Etat, soutenir cet amendement reviendrait à les désavouer.

Je vous remercie par avance de la réponse que vous apporterez à ma requête.

Je vous prie de bien vouloir accepter mes sincères salutations,

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
|  Signature |  |

 |  |